RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Aux Quatre Vents
Lanmeur

PÔLE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE EN BRETAGNE
www.carre-magique.com
LANNION TRÉGOR
CARRÉ MAGIQUE

Recrutement en Classe à Horaires Aménagés en Arts du Cirque

Collège Aux Quatre Vents, Lanmeur

Année 2025-2026 – Niveau 6ème

Informations et Démarches à effectuer

Présentation de la Classe à Horaires Aménagés en Arts du Cirque

Les classes à horaires aménagées permettent à des élèves intéressés par une pratique artistique de bénéficier, en complémentarité de leur enseignement général, d'une formation spécifique.

Intégrer la CHAAC permet aux élèves de pratiquer et de développer leurs connaissances à l'égard du cirque et des activités afférentes tant sur le plan de la pratique que de la connaissance théorique : c'est une ouverture sur le monde culturel, à travers le cirque

L'enjeu éducatif consiste à permettre aux élèves intéressés par le Cirque de réaliser un parcours de réussite au collège, en s'intégrant au sein d'un collectif.

La CHAAC du Collège Aux Quatre Vents favorisera l'intégration de ses élèves à la spécialité Cirque du Lycée Savina à TREGUIER, mais permettra plus largement de favoriser l'accès des élèves à des spécialités artistiques au lycée, entre autres.

Profil(s) de candidature :

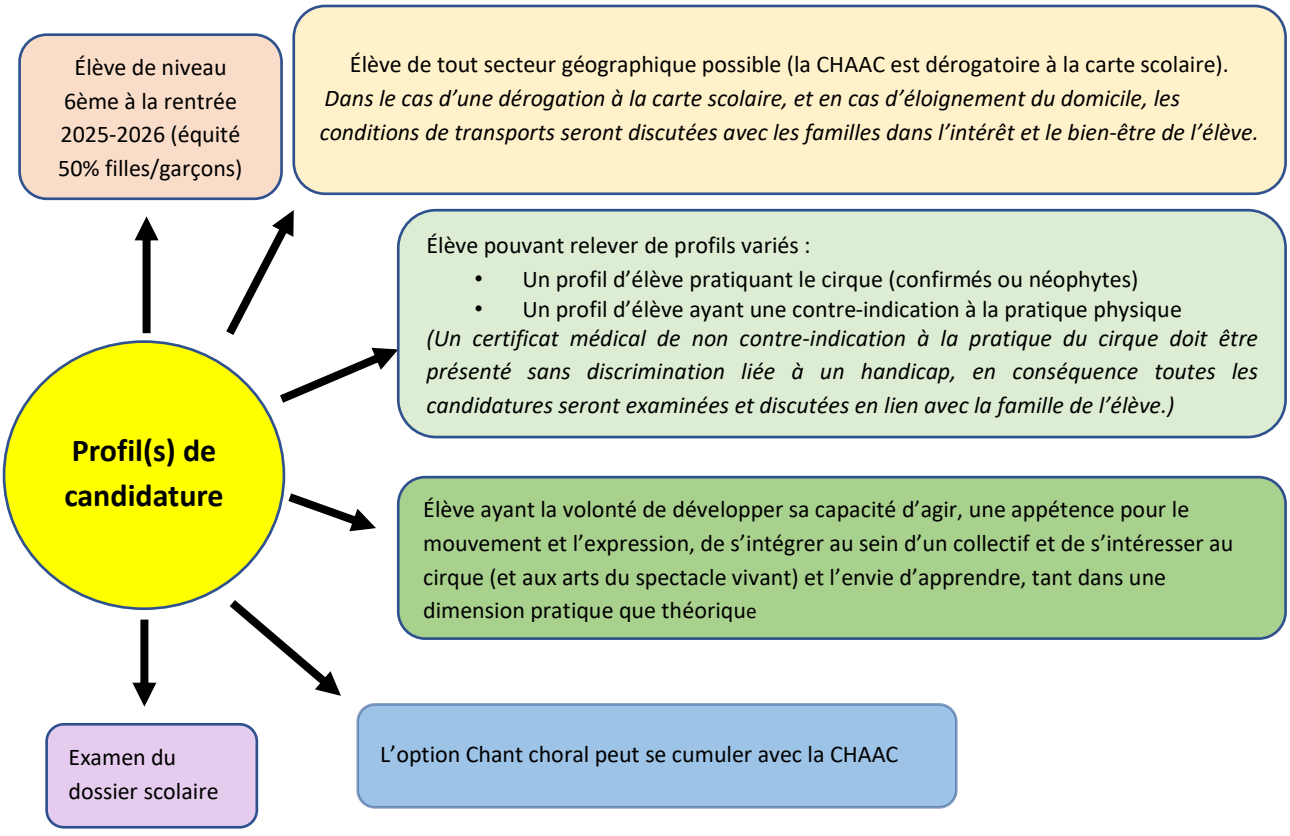

Modalités de candidature et de recrutement :

Entretiens et auditions **(en mai 2025)** *(convocation suite pré-inscription).*

- Les élèves-candidats postulant doivent se présenter avec un parent ou responsable légal au collège Aux Quatre vents.
- L'évaluation de recrutement consistera en :
    1. Une séance pratique combinant un échauffement simple, la pratique d'habiletés physiques simples (se déplacer, tourner, sauter, manipuler un objet) et une mise en situation collective.
    2. Un entretien : élève et responsable légal

Démarches à effectuer **avant le 28 AVRIL 2025** :

1. Préinscription pour la CHAAC auprès du Collège Aux Quatre Vents de LANMEUR.
2. Pour les élèves dont ce n'est pas le collège de secteur : demander une dérogation pour parcours particulier auprès de la Direction de l'école primaire fréquentée par l'élève concerné.

Les admissions sont prononcées par une commission mixte placée sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie Directeur Académique des services de l'Education Nationale (ou de son représentant). Cette commission prend en compte :

- Le nombre de places disponibles et les critères de mixité,
- Les résultats de l'entretien de présentation et de motivation,
- Les résultats observés lors des tests pratiques,
- Le dossier scolaire du candidat.

Dès réception de la notification d'affectation signée par l'Inspecteur d'Académie, les parents ou responsables légaux du candidat admis devront **procéder à l'inscription définitive** de leur enfant auprès du Collège Aux Quatre Vents, 7 rue du 19 mars 1962, 29620 LANMEUR.

Dates-clefs à retenir	
Date limite de préinscription au Collège Aux Quatre Vents	28 avril 2025
Entretiens et auditions de recrutement	Mai 2025 (un mercredi matin)
Résultats d'admission	mi-juin 2025
Inscription au Collège aux Quatre Vents	Dès notification de l'affectation vers la mi-juin 2025